

COMMUNE DE SIMIANE-LA-ROTONDE

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Liste des délibérations prises lors du conseil municipal du 27 décembre 2024

<u>PRESENTS</u>: Léon AUBERT, Vincent BLANC, Bernard CAVALLO, Thibault DALLAPORTA, Sylvaine JABRE, Sabine LOPEZ, Christian PHILY, Anthony RICHAUD, Nicolas ROBERTO.

EXCUSES: Charlotte L'HERMITE donne procuration à Thibault DALLAPORTA, Gilbert EL KAÏM donne procuration à Nicolas ROBERTO

ABSENTS: Serge RENIET, Isabelle DAUTRY, Elisabeth AUMAGY, Erik ROGER.

SECRETAIRE: Sabine LOPEZ

Le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Affaire n°1 - Fixation de la redevance consommation d'eau potable et de la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025. 2024-122

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à une réforme tardive de l'agence de l'eau, il est demandé aux communes de délibérer avant le 31 décembre 2024 pour fixer les nouvelles redevances consommation et performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025 comme suit :

-redevance : 0,43 € HT/m3 consommé -performance : 0,01 € HT/m3 consommé

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°2 - Fixation de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025. 2024-123

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite à une réforme tardive de l'agence de l'eau, il est demandé aux communes de délibérer avant le 31 décembre 2024 pour fixer la nouvelle redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025 comme suit : 0,01 € HT/m3 consommé.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°3 - Droit de préemption urbain - déclarations d'intention d'aliéner n° 2024-015, 016, 017 et 018.

Monsieur le Maire présente les DIA n° 016,017 et 018. Il indique que la DIA n°019 est arrivée le 24 décembre, il propose de la traiter également.

Les élus acceptent à l'unanimité.

Considérant qu'aucun projet communal n'est prévu sur les parcelles qui font l'objet des déclarations d'intention d'aliéner, Monsieur le Maire propose de ne pas préempter.

Adopté à l'unanimité.

1/2

Affaire n°4 – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service eau potable au titre de l'année 2023.

Monsieur le Maire présente le rapport sur le Prix et la Qualité du Service eau potable au titre de l'année 2023 (rapport consultable en mairie).

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°5 - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif au titre de l'année 2023.

Monsieur le Maire présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif au titre de l'année 2023 (rapport consultable en mairie).

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°6 – Convention Territoriale Globale 2024-2028 avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Nicolas ROBERTO présente à l'assemblée la Convention Territoriale Globale 2024-2028 proposée par la CAF.

Il propose d'autoriser le Maire à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Simiane la Rotonde, le 27/12/2024

Affiché le 30/12/2024

Le Maire Thibault DALLAPORTA

2/2